

Cette application de la règle précédente repose sur l'identité remarquable :

$$a^2 - b^2 = (a + b)(a - b)$$

Si on connaît la différence des carrés de deux nombres et, également, leur différence, si on divise la différence des carrés par la différence des nombres, on dispose alors de la somme et on peut appliquer la règle précédente.

L'exemple traité est très simple :

$$a^2 - b^2 = 400$$

$$a - b = 8$$

$$400 \div 8 = 50 = a + b$$

Il suffit alors d'appliquer la règle saṃkramaṇa :

50	50
- 8	+ 8
42	58
÷2 21	29